



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 22 avril 2015 à 19h00 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon. Assiste également à l'assemblée, Mme Darquise Bélanger directrice adjointe.

Absent M. Kim Bégin-Cossette Conseiller siège no 1

Aucune présence.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Confirmation d'embauche de la secrétaire-comptable
4. Déplacement de la séance du conseil du 6 mai 2015 au 4 mai 2015
5. Attestation pour Patrick Descarreaux
6. Période de questions
7. Fermeture de l'assemblée

2015-04-103

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. Confirmation d'embauche de la secrétaire-comptable

ATTENDU QU' une offre d'emploi pour embaucher une secrétaire-comptable a été affichée sur le site de la municipalité et sur le site emploi Québec;

ATTENDU QUE douze curriculum vitae ont été acheminés à la municipalité et analysés par le conseil municipal et que 5 entrevues ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE

2015-04-104

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE Mme Line Boudreault soit embauchée pour occuper le poste de secrétaire-comptable à la municipalité de Rapide-Danseur;

ADOPTÉ.

4. Déplacement de la séance du conseil du 6 mai au 4 mai 2015

2015-04-105

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la séance du conseil prévue pour le mercredi 6 mai 2015 soit devancée au lundi 4 mai 2015 à 19h30;

ADOPTÉ.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

5. Attestation pour Patrick Descareaux

ATTENDU QUE l'arpenteur géomètre a demandé, une confirmation du conseil municipal en lien avec la vente du 354, rang du Pouce;

EN CONSÉQUENCE

2015-04-106

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil confirme que le petit chalet qui est sur le même terrain que la maison principale sert à l'usage complémentaire comme bâtiment accessoire selon le règlement d'urbanisme de la municipalité au point 1.2.4. art.7;

QUE le propriétaire ne peut pas louer, ne peut pas obtenir de permis de rénovation ou construction pour ce petit chalet;

Madame Denise Jolin s'est retirée à l'extérieur de la salle du conseil.

ADOPTÉ.

6. Période de questions

Aucune question.

7. Fermeture de la séance

2015-04-107

Mme Louise Bégin propose la levée de la séance. Il est 19h45.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Darquise Bélanger directrice adj.